



## Appel à projets national "Action culturelle et langue française" Edition 2021

### Présentation du dispositif

Langue maternelle pour les uns, langue du pays d'accueil pour d'autres, la langue française permet la communication entre tous. Dans un objectif de démocratisation culturelle et de lutte contre l'insécurité linguistique et culturelle, le ministère de la Culture propose un appel à projets "Action culturelle et langue française" pour contribuer à la réduction des inégalités d'accès à la langue française et à la culture. Pour cela, des formes particulières de médiation adaptées aux personnes ayant une maîtrise insuffisante du français doivent être mises en place avec le concours des opérateurs de la culture, comme de l'insertion, du champ socio-culturel et socio-éducatif, de la formation et de la justice.

### Les objectifs

Cet appel à projets a pour objectifs :

- d'encourager les pratiques culturelles et artistiques comme leviers pour l'appropriation du français ;
- de favoriser les actions partenariales, à l'échelon territorial, entre professionnels de la culture et spécialistes de l'appropriation du français ;
- de valoriser les langues parlées par des populations d'origine étrangère ou les langues régionales.

L'appel à projets est lancé début février 2021.

La date limite du dépôt des candidatures est fixée au **31 mars 2021**.

L'annonce des résultats et la notification aux porteurs de projets sont prévues pour juin 2021.

[En savoir plus](#)

[Présentation de l'appel à projets national "Action culturelle et langue française"](#) (Powerpoint)